



Réunion des États parties

Distr. limitée
19 février 2018
Français
Original : anglais

Vingt-huitième Réunion
New York, 11-14 juin 2018

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la vingt-huitième Réunion par la Présidente de la vingt-septième Réunion.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Élection du Président.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Élection des Vice-Présidents.
6. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Organisation des travaux.
8. Rapport du Tribunal international du droit de la mer à la Réunion des États parties pour 2017 ([SPLOS/317](#))¹.
9. Informations communiquées par le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins.
10. Commission des limites du plateau continental ([SPLOS/319](#))¹ :
 - a) Informations communiquées par le Président de la Commission ;
 - b) Conditions d'emploi des membres de la Commission ;
 - c) Attribution du siège vacant à la Commission.
11. Examen des questions budgétaires concernant le Tribunal international du droit de la mer :
 - a) Rapport sur les questions budgétaires pour les exercices 2015-2016 et 2017-2018 ([SPLOS/318](#))¹ ;
 - b) Projet de budget du Tribunal pour l'exercice 2019-2020 ([SPLOS/2018/WP.1](#))¹.
12. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

¹ À paraître.



13. Rapports présentés par le Secrétaire général aux États parties en application de l'article 319, destinés à les informer des questions de caractère général les intéressant et ayant surgi à propos de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ([A/72/70/Add.1](#) et [A/73/68](#)).
 14. Questions diverses.
-